



BULLETIN MUNICIPAL N° 67 SEPTEMBRE



Le mot du MAIRE

SOMMAIRE

Page 1

Mot du maire

Les échos de la
Communauté
d'Agglomération du
Beauvaisis

Page 2

Sur le chemin de
l'école

Page 3

L'écho de notre
campagne

Page 4

Tous en scène

Page 5

Les associations vous
attendent

Page 6

Le conseil municipal
adopte

La libre expression

Page 7

Tous en scène

Page 8

L'Etat civil
Nos citoyens à
l'honneur

Nous contacter

mairie.st-martin-le-noeud@wanadoo.fr

Nous suivre :

<http://www.saint-martin-le-noeud.fr>

Pour être informé en
temps réel, inscrivez
vous à

Alerte Citoyens sur

<https://saint-martin-le-noeud.alertecitoyens.com/>

Madame, Monsieur, Chère martinodienne, Cher martinodien,

Nous garderons tous le souvenir de ce 21 juin en mémoire, à l'heure où la fête de la musique redonnait couleur à notre quotidien, notre commune a été le théâtre d'un véritable déluge. Si aucune victime n'a été à déplorer, nombreux sont ceux d'entre nous qui ont passé la nuit et les jours suivants à réparer les dégâts, à tenter de sauver ce qui pouvait l'être, puis est venu le temps de l'expertise, de l'évaluation des dégâts matériel. Mais les souvenirs, ceux qui n'ont pas de valeur marchande qui n'entrent pas dans l'estimation, s'en sont allés. Je veux adresser un remerciement chaleureux à toutes et tous, habitants, professionnels de la sécurité, élus qui ont donné le « coup de main » indispensable, avec générosité et sans compter leur temps, apporté des pompes et des groupes électrogènes.

Nous avons délibéré en conseil municipal l'adoption d'une enveloppe de 5000 euros, le double qu'en 2016 à répartir en octobre entre toutes les victimes qui se sont déclarées en Mairie pour compenser autant que possible, les franchises. D'autres mesures et dispositions sont en réflexion pour améliorer notre équipement et notre capacité à agir devant ce type d'évènement.

Il n'est de société qui se relève et après les épreuves auxquelles nous avons fait face, la pandémie, à priori, en voie d'amélioration, les inondations, l'heure est venue d'espérer un retour à la vie ordinaire. La vitalité dont sont prêtes à faire preuve nos associations en relançant leurs activités, avec le respect des règles sanitaires exigées, fait espérer que la convivialité et le bien vivre ensemble redonneront à chacune et chacun le sourire.

Le Maire

Jean Marie DURIEZ

LES ECHOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS



Une étude du schéma directeur d'eaux pluviales lancée sur le territoire des 53 communes confiée au bureau d'études Sogeti Ingénierie, permettra d'élaborer un plan d'actions et de gestion des eaux pluviales, d'améliorer la compréhension des flux, de définir les priorités pour les 6 années à venir et les orientations à inscrire aux documents d'urbanisme (taux d'imperméabilisation, constructibilité de certaines parcelles...). Elle conduira également à faire évoluer les règles de financement des opérations d'investissement.

D'autres organismes s'investissent sur le sujet, notamment le SIVT (Syndicat des Inter-communautés de la Vallée du Thérain) dont la mission est de limiter l'impact des crues par des aménagements hydro-écologiques, la restauration de méandres, la protection de berges, les aménagements en milieu agricole... L'étude a commencé par un diagnostic de l'état du ru de Flambergmont dont la source est située sur notre commune. *En période de fortes pluies, la commune de Aux Marais est impactée par des inondations.*



Le bureau d'études en charge d'un diagnostic sur la réorganisation des points verts, des déchetteries et de la collecte en porte à porte des déchets verts a proposé, lors de la dernière commission, la fermeture de notre point vert pour des raisons économiques mais également pour des motifs écologiques. L'alternative proposée est le transport et le dépôt des déchets verts à Auneuil.

Il a été observé par les services techniques de l'agglomération que la remise des clés facilitée en dehors des heures d'ouverture contre signature sur un registre dédié, constitue un avantage rendu aux habitants mais n'encourage pas le compostage individuel. La prochaine action en faveur de l'écologie serait la suppression de la collecte des déchets verts en porte à porte...

SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE

Après une année scolaire marquée par la pandémie et ses règles drastiques, 101 écoliers ont repris le chemin de l'école le 2 septembre, 12 petits nouveaux font leurs premiers pas chez Christine alors que 16 élèves partent pour le collège.

Cette année sera marquée par l'agrandissement de l'école soit l'ajout d'une classe et d'un dortoir. Ce chantier justifie la modification de l'accès à l'école qui se fait par le parking et la réduction de la cour de récréation, restrictions que l'équipe accueille avec bonne volonté car « c'est pour le bien de tous » pour reprendre leur formule.



Saluons le retour de Hélène, l'enseignante de la GS/CP et l'arrivée de Garance et Matthieu en classe de CE1/CE2. Belle année à toutes et tous.

A retenir :

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le **8 octobre** prochain.

Les vacances scolaires 2021-2022

Automne

du 22 octobre après la classe au 8 novembre matin

Fin d'année

du 17 décembre après la classe au 3 janvier matin

Hiver

du 4 février après la classe au 21 février matin

Printemps

du 8 avril après la classe au 25 avril matin

Été

à partir du 7 juillet après la classe

Et

le pont du mois de mai

du 24 mai après la classe au 30 mai matin

A table !

Les familles ont répondu nombreuses à l'enquête de satisfaction sur la restauration scolaire et ont validé le passage de 5 à 4 composantes au menu et l'apport de produits bio (un par jour représentant 20 % de l'offre). Ces nouvelles modalités sont mises en place à la rentrée. Les inscrits sont nombreux et l'effectif nécessite le maintien de deux services pour respecter les consignes sanitaires, pas de brassage entre classe pour le moment, des règles strictes qui altèrent la notion de convivialité et de partage pourtant essentielle sur ce temps de pause.

Comme la cantine, la garderie se déroule dans les locaux scolaires. Elle fonctionne de 7 h 45 à l'ouverture de l'école, de la fin de la classe à 18 h 30 et pendant la pause méridienne. Désormais, pensez à vous inscrire et/ou désinscrire à l'avance. Retrouvez les menus et le règlement sur le site de la commune ou à l'affichage de l'école.

Le départ de Anne GUILBERT

Anne, une figure de l'école prend une retraite bien méritée, après 31 années passées dans l'école de notre commune. Elle a été remerciée et fêtée par les enfants et l'équipe éducative à l'occasion du goûter de fin d'année offert par la commune. C'est désormais sur un superbe vélo électrique offert par les parents d'élèves qu'Anne circulera. En mairie, entourée de ses amis, collègues, quelques parents et l'APE elle a reçu l'hommage du Maire et de la municipalité, notons que Monsieur Morlaix le directeur qui l'avait accueillie à sa prise de fonction était présent. Jean-Marie Duriez n'a pas manqué de rappeler que près de 1000 enfants ont bénéficié de son engagement et de ses talents nombreux et qu'ils garderont au fond du cœur le souvenir d'une enseignante dévouée à son art et aux arts, de son goût pour la poésie, de ses connaissances en géographie, de son sens de l'humour et de son humanité.



L'Association Parents Enfants a joué sa partition durant l'année en multipliant ses attentions aux écoliers. L'année n'a pas permis les rencontres et manifestations conviviales mais les enfants de CM2 ont bénéficié de places de cinéma et tous ont reçu des confiseries. Des projets sont en réflexion et seront discutés lors de l'assemblée générale de l'APE le **mercredi 22 septembre à 19 heures** en mairie.



A noter
l'ouverture de la chasse
du 12 septembre 2021 au 28
février 2022

La Fédération de chasse et la Région Hauts de France ont annulé la campagne de nettoyage de la nature prévue le 11 septembre, cette opération sera accueillie ultérieurement.

Au printemps, pour protéger leurs cultures, les agriculteurs ont recours à une combinaison de différents moyens visuels (drapeaux, épouvantails) ou sonores (pistolets, effaroucheurs) pour effrayer, en journée, les oiseaux, et la nuit, les sangliers.

La pose d'effaroucheurs, doit respecter la réglementation sur le bruit prévue par le code de la santé publique (*article R 1334-32*): les canons doivent détonner toutes les 15 à 20 minutes et être à une distance de 250 à 300 mètres des habitations.

En période diurne (de 7h à 22h), la jauge sonore de 5 décibels ne doit pas être dépassée, elle passe à 3 décibels en période nocturne (de 22h à 7h).

Le Préfet peut compléter ces dispositions c'est le cas dans l'Oise, les effaroucheurs sont interdits la nuit de 22h à 7 h. Tout non respect est passible d'amende.

Pour information, Monsieur le Maire a envoyé un courrier en recommandé à un exploitant agricole qui ne respectait pas la réglementation. Ce dernier ne répondant pas à l'injonction de cesser les tirs de nuit, une plainte a été déposée par Monsieur le Maire auprès de la gendarmerie qui a pu constater les faits lors d'un contrôle de nuit.



Les étudiants de 2e année de l'institut UniLaSalle s'intéressent à notre territoire dans le cadre d'un projet tuteuré par David Grandgirard Enseignant-Chercheur en Agronomie et Agroforesteries et Projets de territoire, conseiller municipal. Une vingtaine de jeunes vont réaliser divers diagnostics et observations en vue de proposer un recueil méthodologique propre à guider et accompagner la commission communale Urbanisme et Environnement de la commune dans ses réflexions et projections pour l'avenir.

Quatre axes d'études sont projetés

- un état des lieux physique et botanique du réseau champêtre de la commune pour un renforcement futur de son potentiel écologique.
- une étude des circuits d'écoulement des eaux de pluie pour la maîtrise des risques de ruissellement, d'érosion et de coulée de boue,
- un diagnostic de l'état et de l'usage actuel et de demain, des chemins communaux
- ainsi qu'un diagnostic de fréquentation, de praticabilité, de sécurisation des chemins et abords de route pour la priorisation des interventions d'urbanisme.

C'est une première expérience pour la commune d'accueillir une mission d'étudiants du prestigieux institut polytechnique de Beauvais. Bienvenue et succès à ces jeunes ingénieurs en devenir qui sillonneront nos voies et chemins ces prochaines semaines. *En savoir plus sur l'institut <https://www.unilasalle.fr>*



Un 21 juin 2021 qui restera dans les mémoires, les Martinodiens ont vécu une nuit d'effroi avec des précipitations qui ont inondé pour partie la commune. Les attentes sont fortes des résultats des études des étudiants d'UniLaSalle et de celle menée par la CAB, les dérèglements climatiques font craindre des épisodes répétés d'orages et de pluies diluviennes. Le conseil municipal a adopté le principe d'une aide aux administrés sinistrés, les dossiers peuvent être déposés en mairie jusqu'au 30 octobre prochain. Une enveloppe de 5000 € a été réservée au budget.





Avec le spectacle de Sarah Carpentier et les poèmes de Stéphane Hessel, le théâtre en itinérance a fait son retour tant attendu à Saint Martin le Noeud. Malgré un nombre de places limité par le contexte sanitaire, les amoureux de la scène ont été comblés.

Une nouvelle saison s'annonce et, fidèle à la tradition de partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis, la commune de Saint Martin le Noeud et son Comité des fêtes vous proposent de réserver vos soirées pour découvrir le **ballet «Allégria»** le vendredi 24 septembre à 20 h 30, la pièce **«Phèdre»** le vendredi 26 novembre à 20 h 30, de partager un moment d'humour avec **«Ma parole»** le jeudi 27 janvier 2022 à 19 h 30, de vibrer avec le spectacle de cirque **«Le complexe de l'autruche»** le mercredi 16 mars à 20 h 30 salle Jacques Brel et de savourer une adaptation de **«Carmen»** le vendredi 3 juin à 20 h 30. Les billets en nombre limité seront vendus au prix de 10 euros à l'accueil de la mairie.

Dans le cadre de L'itinérance en pays de l'Oise, Nous accueillerons le samedi 29 janvier **«Les imposteurs»** dans la salle des fêtes au tarif public de 6 €.

Le programme complet du Théâtre est disponible à l'accueil de la mairie, mais également sur <https://www.theatredubeauvaisis.com/> et sur notre site <https://www.saint-martin-le-noeud.fr/>

RESERVEZ VOS SOIREEES

Vendredi 24 septembre à 20 h 30 ballet **«Allégria»** au théâtre

Vendredi 26 novembre à 20 h 30 **«Phèdre»** au théâtre

Jeudi 27 janvier 2022 à 19 h 30 **«Ma parole»** au théâtre

Samedi 29 janvier 2022 à 20 h 30 salle des fêtes de Saint Martin le Noeud
«Les imposteurs»

Mercredi 16 mars 2022 à 20 h 30 salle Jacques Brel
«Le complexe de l'autruche»

Vendredi 3 juin 2022 à 20 h 30 une adaptation de **«Carmen»**

Les billets sont à réserver en mairie aux heures habituelles d'ouverture

IMPROTHEO

vous invite à leurs prochains matchs dont les dates seront publiées prochainement



La compagnie du Théâtre en l'air s'est installée à Saint Martin le Noeud à l'occasion de sa « Tournée à vélo écolo » pour sensibiliser le public à l'environnement via un solo de clown « Le temps selon Marguerite » et des animations. Un trio musical a conclu cette journée durant laquelle l'Ecume du jour a régalié les visiteurs de ses préparations végétariennes sucrées ou salées, l'association Vellovaque a conduit une délégation en vélo de Beauvais jusqu'au centre du village où l'Association RAIPONCE répondait aux questions des visiteurs. Ce mercredi 4 août le village retrouvait son ambiance festive sous une météo particulièrement clémente, petits et grands ont testé leurs connaissances et leurs pratiques éco-responsables. Il y a urgence s'accorde à reconnaître tous les spécialistes et scientifiques, le GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat alerte le 9 août dernier son dernier rapport sur la crise climatique. Si l'humour aide à prendre conscience, ne nous en privons pas.

LES ASSOCIATIONS VOUS ATTENDENT POUR REPRENDRE LEURS ACTIVITES

Les activités reprennent dans le respect du protocole sanitaire, le pass sanitaire est exigé pour participer aux activités qui se déroulent en salle des fêtes, à charge pour les Présidents et organisateurs de veiller aux respects des règles. Les associations présentes à la réunion du 7 septembre ont affiché leur enthousiasme à remplir le calendrier 2021-2022. (une édition à venir)

Avec l'**Escopette**, visez juste le lundi, mercredi, samedi de 14h30 à 17h30 et le dimanche de 9h30 à 12h30, une initiation pour découvrir l'activité est offerte aux heures d'ouverture du Centre de tir : rue Senefontaine, 03 65 43 17 26 www.lescopettepicarde.fr

LSSM désormais présidée par Claude BETTE relance ses différents ateliers en septembre : Couture, Danse, Tricot et prochainement, pour la première fois des ateliers de sophrologie le mercredi de 20h à 21h. L'association projette une journée Pêche à Aux Marais le 19 septembre, une soirée Tartiflette le 27 novembre et a d'ores et déjà écrit au Père Noël pour programmer son passage le 17 décembre. L'association projette d'organiser le prochain marché de Noël les 9,10 et 11 décembre 2022, et demande à tous les bénévoles de se faire connaître, la mobilisation sera déterminante dans la mise en œuvre du projet. Contact lssm60000@gmail.com

L'Association Parents Enfants **APE** prête à rallumer les étoiles dans les yeux des enfants, tiendra son assemblée générale le 22 septembre, les adhérents et les bonnes volontés sont attendues en nombre. groupe Facebook APE de Saint Martin le Noeud 06 25 77 37 20

IMPROTHEO révèle les règles de l'improvisation et propose ses ateliers aux joueurs de 6 à 18 ans, le mardi de 17h30 à 21h dans la salle des fêtes. Contact limprotheo@outlook.fr site improtheo.org

Afin de favoriser l'activité sportive des jeunes de – 18 ans, le Conseil Départemental propose un Pass'sports citoyen ; une aide de 15 € pour financer une licence cumulable avec le Pass sport de l'Etat de 50 € destinée au 6 – 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre, en savoir plus sur oise.fr et sur education.gouv.fr

Gym Saint Martin vous donne rendez vous avec Christophe pour les entraînements de step et gym le lundi de 19h à 20h30 et le tai chi le mercredi de 17h30 à 19h. [Renseignements sur place](#)

ARC EN CIEL attend ses adhérents les 1er jeudis du mois pour leur goûter mensuel et prépare ses éditions de thé dansant, l'AG est programmée le 16 décembre. Contact j2m.mauran@wanadoo.fr

Martine Lemaire pour Entre fleurs vous propose de réaliser des compositions florales les jeudis 30 septembre, 25 novembre et 23 décembre, de 18h30 à 20h : inscriptions limitées au 06 77 75 42 03,



www.entr-fleurs.fr contact@entr-fleurs.fr



Erika Van Messem se livre dans nos colonnes

Quel honneur et quelle belle initiative de mettre les femmes à l'honneur. J'en suis personnellement touchée.

Depuis de nombreuses années, je m'intéresse à la cause de la femme, dans tous ses combats, tous ses rôles et ses victoires. Entre émancipation, travail, investissement personnel, vie de maman et de femme, nous sommes toutes unies dans le monde par notre force et nos valeurs.

Je m'appelle **Erika VAN MESSEM**, j'ai 37 ans, maman d'une fillette de 8 ans, je suis coordinatrice d'activités à la maison de l'enfant de l'espace socioculturel Arsène Bulard de Méru.

Je suis présidente de l'association **Parents-enfants (APE)**, bénévole pour commencer puis trésorière.

L'objectif de l'APE est de d'offrir des animations et des loisirs culturels et intergénérationnels aux enfants de l'école.

Différentes actions sont menées (vente de brochettes de bonbons sur le marché de Noël, vente de crêpes, de calendriers, tombolas...) pour proposer aux enfants un spectacle pour Noël, une chasse aux œufs au printemps, une participation pour la classe de mer.

L'équipe de l'APE est composée de nombreux bénévoles qui sont force de propositions, de solidarité et d'aide pour réaliser ces actions au côté de l'équipe enseignante qui est également un pilier.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à notre assemblée générale qui aura lieu le mercredi 22 septembre 2021 à 19 h à la mairie.

Je ressens un grand bonheur à rassembler les personnes du village lors de nos manifestations et à construire de joyeux souvenirs d'enfance dans une école et dans un village où il fait bon vivre.

Le sourire des enfants est notre moteur pour faire de notre mieux.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE ADOPTE LES POINTS SUIVANTS

Séances du 27 avril et du 29 juin 2021

- L'indemnisation des frais de garde et d'assistance des élus municipaux engagés en raison de leur participation aux réunions réglementaires
- La commune renouvelle la mise en place d'un accueil de loisirs durant le mois de juillet, l'accueil étant assuré par les professionnels de la Canopée
- Le règlement de la restauration scolaire et de la garderie est mis à jour consultable sur le site de la commune et distribué aux familles concernées.
- Une commission est constituée pour mener une réflexion en concertation avec la commune de Aux Marais sur l'aménagement du cimetière en indivision, Nathalie Ancelin, Colette Cassarin-Grand, Georges Demanet Françoise Massif,, Renelle Rousselle sont désignés.
- Le conseil municipal adopte le rapport d'analyses de l' ADTO-SAO pour la réalisation des travaux d'extension de l'école maternelle et retient les attributaires proposés.
- La commune acquiert une parcelle de bois de 8550 m2 située Bois du Grand Camp au prix de 8 000 €.
- Les tarifs de location de la salle des fêtes sont actualisés, ils prennent en compte désormais le coût du chauffage du 15 octobre au 14 avril soit de 530 € la journée et 880 € les deux jours pour un habitant de la commune, retrouvez la grille complète en mairie.
- La convention de fourrière avec la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales SACPA est renouvelée pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière animale pour la commune.
- La convention avec le théâtre du Beauvaisis est renouvelée pour la programmation 2021-2022 , le programme est à retrouver dans nos pages.
- Le conseil municipal limite l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversion de bâtiments ruraux en logement à 40 %.
- La commune décide de réaliser les travaux d'aménagements sécuritaires des entrées d'agglomération sur les RD 35 et 526 sans intégrer les aménagements spécifiques à la circulation des cycles faute d'emprise suffisante pour une estimation prévisionnelle de 48 000 € et sollicite le Conseil départemental pour une subvention de 28 % soit 11 200 € et adopte la convention de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces investissements.
- Une enveloppe de 5000 € est inscrite au budget pour indemniser les sinistrés sur dépôt de dossier avant le 30 octobre.

DROIT D'EXPRESSION – liste « Saint Martin, ce lien qui nous unit »

Droit d'expression - liste « SAINT-MARTIN, ce lien qui nous unit »

Après cette pause estivale, nous voilà repartis vers le chemin de la mairie... nous qui pensions pouvoir reprendre les tâches délaissées l'espace d'un congé : contribuer à élaborer le bulletin tous ensemble, participer aux réunions des commissions pour lesquelles nous sommes volontaires, contribuer à la prise de notes, être force de propositions, amener nos expertises et regards ... mal nous en prit !

Un bulletin pré-rédigé par une ou deux personnes et nous voilà rendus à corriger les fautes d'orthographe

Des projets de construction pour des centaines de milliers d'euros à valider dès la rentrée alors que l'étude des besoins promise n'a jamais

été conduite, sans concertation avec les assistantes maternelles alors qu'il s'agit de la construction d'une maison d'assistance maternelle !

Et tout cela « pour coller à un programme électoral et puis ... on construit, on verra après ! (sic) »

Une impossibilité d'être entendus ou de faire valoir des méthodes cohérentes (diagnostic, étude de faisabilité, concurrence) qui nous permettraient d'investir en toute sérénité pour nos aîeux comme pour nos jeunes mais sciemment sans risques inutiles.

Nathalie Ancelin, Philippe Hennequin, David Grandgirard celienquinousunit@gmail.com

ÇA C'EST PASSÉ CHEZ NOUS

Les élèves de CM1/CM2 se sont initiés au scrutin avec un vote en situation. A noter la belle implication de tous, les idées étaient généreuses et empreintes des urgences du temps, une expérience à renouveler l'an prochain et un bel exemple de respect mutuel et de partage des valeurs que peuvent envier les politiques. Nola nous relate l'expérience :

« A l'occasion des votes pour les conseillers régionaux et départementaux, nous avons travaillé sur le vote. La première chose à faire, c'était de faire un programme par équipe de quatre ou cinq. Puis on a voté pour les deux meilleurs programmes. Les deux équipes ont choisi un candidat. Les deux candidates étaient Nola D et Sofia H. Le 22 juin on a voté à la mairie et c'était super. Le dépouillement était très stressant, mais c'est Sofia qui a gagné. » *(texte produit par l'école)*

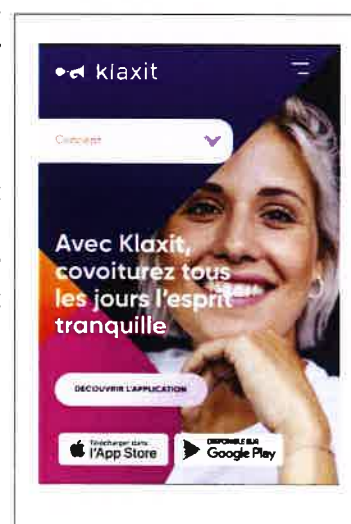


Cet été, le centre de loisirs s'est installé dans l'école comme chaque année en alternance avec Aux Marais. L'équipe de la Canopée a accueilli les enfants et les a enchantés en leur proposant d'« Aller à la recherche d'Emilie Jolie » et éveiller leur imaginaire. Les sorties de nouveau autorisées les ont transportés à Buicourt à la découverte du monde forestier, à l'Aquaspace, à Blacourt dans une ferme pédagogique. Le Théâtre en l'air installé sur la commune est venu initier les enfants aux bonnes pratiques de l'écologie. Un mois d'août bien rempli qui s'est achevé par une après midi récréative et festive pour les 29 enfants inscrits cette année. Rendez vous en 2022 au mois de juillet cette fois. Durant toute l'année la Canopée accueille les enfants les mercredis et petites vacances dans le Centre social rural d'Auneuil.

La commune a accueilli le centre de vaccination du Beauvaisis le 4 août dans la salle des fêtes, 50 personnes ont pu y recevoir une injection. Le 8 septembre 30 personnes se sont à nouveau présentées. Si la vaccination anti-covid permet l'obtention du passe-sanitaire, les gestes barrières et la vigilance restent essentiels à la prévention. Prenons soin de nous, veillons à nos proches.

Les plus de 65 ans sont invités à prendre rendez-vous sans tarder pour une troisième injection.

L'application **Klaxit** est désormais utilisable sur notre territoire et offre un service public de covoiturage pour les déplacements domicile-travail, elle est disponible sur les smartphones. Une nouvelle facilité permet d'optimiser l'utilisation de nos véhicules et allier convivialité et déplacement.



ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Hilona DURIEZ née le 29 mars 2021

Raphael RENE né le 11 avril 2021

Juliette LANGLET née le 9 août 2021

Bravo à :

Diane INVERNIZZI pour sa mention Très bien à l'édition du bac 2021, grand succès dans ses études en Hypokhâgne

Encouragement à :

Mme Astrid PORQUIER est désignée par tirage au sort pour siéger au sein de l'assemblée consultative dans le cadre de la candidature au label « capitale française de la culture », notre soutien l'accompagne pour représenter notre commune au sein de la communauté.

Tous nos vœux de bonheur à

Pauline Dereudre et Quentin Basserie « 19 juin 2021 »



et à Virginie Pruvost et Yann Lacôte « 31 juillet 2021 »



De gauche à droite : Maxime, Alexandre, Mickael, Alain, Benoit, Christophe



Une entreprise locale : La SARL ALAIN LANGLET

Cette entreprise familiale a pris naissance en 1994 quand **Alain Langlet**, habitant Grande Rue à Saint-Martin-le-Noëud, a décidé de créer sa propre société de Paysagiste incluant la taille, l'élagage des feuillus et l'installation de clôtures.

En 2010, rue des Potelots à St-Martin-le-Noëud, il a l'opportunité d'acheter des locaux de 600 m2 issue d'une ancienne entreprise ; au cours de l'année 2020, il effectue de gros travaux de réhabilitation sur ce bâtiment, notamment le bardage et l'installation de nouveaux bureaux.

Aujourd'hui cet établissement est prospère, Alain a transmis le flambeau à ses deux fils : Maxime, 34 ans, qui habite également dans notre village et Benoit, 32 ans. L'entreprise compte dorénavant six salariés bien connus des Martinodiens car ils effectuent régulièrement des travaux de tontes au stade de football, sur la place des Osiers et sur celle qui fait face au SATO ; ils réalisent encore d'autres services pour la commune, auxquels s'ajoute une étroite collaboration bénévole lors de manifestations dans notre village.

Plus d'une vingtaine de foyers de Saint-Martin ont déjà fait appel aux services de la **Société Langlet** pour clôturer un terrain, et tous sont très satisfaits des prestations.

La commune et ses élus souhaitent à la **famille Langlet** et à ses salariés un plein épanouissement dans leur entreprise.

DANS VOS AGENDAS

Le Bus de l'emploi le 22 septembre

Les enfants d'âge élémentaire de la commune en sortie au Parc Saint Paul le 25 septembre.

Permanence de la MOAT le 7 octobre

Tournée d'été des Hauts de France le 9 octobre de 14h30 à 18h30 au cœur du village, animations, jeux, détente au programme

Loto organisé par l'ASPTT le 6 novembre

Conseil municipal

Ce bulletin est le votre, vos suggestions sont les bienvenues

Le prochain numéro

Décembre



TOURNÉE D'ÉTÉ

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le Samedi 9 octobre 2021,
la tournée d'été de la Région fera à nouveau souffler
en Hauts-de-France un air de vacances pour toutes
et tous.

14H30 – 18H30

En face de la mairie

Des transats, des animations, des mini concerts, des jeux,
de la bonne humeur et des centaines de lots à
gagner... , **la tournée d'été des Hauts-de-France** et
son célèbre car podium aux couleurs vitaminées arrive à
SAINT MARTIN LE NOEUD

**Ne manquez pas le
passage
de la tournée d'été et
du car podium !**